



## Lettre de la procedure de licenciement

Par **constantin**, le **03/07/2015** à **10:39**

bonjour,

Sur 23-06-2015, j'ai été appelé au bureau, où le propriétaire et moi avons vu une lettre avec laquelle on me licenciait pour des raisons disciplinaires.

Le 01-07-2015, date de l'entretien, j'ai été accusé d'avoir volé des photos. Expliquant que je n'ai volé rien et que je suis pris avec quelque chose sur moi, j'ai demandé à me montrer mes photos, refusant de me montrer les photos.

Ma question;

Si c'est normal ou non de soumettre mes photos et comment il peut être résolu cette situation, et jusqu'à une résolution finale si nous avons droit à une allocation de chômage.

merci,

Par **P.M.**, le **03/07/2015** à **11:46**

Bonjour,

Votre exposé est pratiquement incompréhensible, je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...